



J'évite les principales erreurs dans le développement d'un projet de coopération

Etape du projet de coopération	Erreurs possibles	Pistes d'actions envisageables pour ne pas commettre l'erreur (ou la réparer !)
En amont	- Ne pas impliquer les bons acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Informer régulièrement les élus (les impliquer dans un comité coopération ?) - Informer régulièrement les co-financeurs potentiels - Faire participer les acteurs clés aux rencontres (un technicien de GAL français a participé à une première rencontre sur les espaces de co-working. Malgré l'intérêt du thème pour le territoire, le technicien n'a pas réussi à convaincre au retour. La participation d'acteurs clés du territoire à la première rencontre aurait certainement facilité la possibilité pour le GAL de s'engager dans le projet de coopération)
	- Se dire que la coopération, c'est trop dur !	<ul style="list-style-type: none"> - Partir sur une idée de projet 'modeste' pour se faire la main - Echanger avec des territoires qui font de la coopération régulièrement : s'ils le font, c'est qu'il y a au moins une bonne raison ! - S'associer à un projet existant (porté par des GAL plus expérimentés) pour se lancer - Envisager de n'être 'que' partenaire pour alléger les ressources nécessaires au suivi du projet



	<ul style="list-style-type: none"> - Décider d'inscrire en coopération un projet 'parce qu'il est là' (par exemple un projet de jumelage ou un projet sans aucun lien avec la stratégie locale de développement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Se rappeler que la coopération Leader est intéressante car elle bénéficie directement à tous les partenaires impliqués (mise en œuvre d'une action commune ayant des retombées plus importantes qu'une action individuelle)
Choisir les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mal rédiger son annonce de coopération 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser, quand on recherche des partenaires étrangers, ce que couvrent les notions franco-françaises (en particulier, expliciter les acronymes !) - Trouver le juste équilibre entre une annonce trop générale ('nous voulons travailler sur le tourisme') et une annonce trop pointue ('nous cherchons des partenaires spécialistes du tourisme de novembre en zone péri-urbaine située à 150 km d'une frontière et ayant développé une offre d'escalade s'adressant à des publics en difficulté')
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas savoir ce que l'on va chercher 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir à ce que l'on attend de partenaires potentiels (caractéristiques du territoire et apports sur le contenu, niveau d'expérience en coopération et sur le thème du projet...)
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas traduire son annonce quand on cherche des partenaires étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> - Penser à utiliser les ressources qui existent : faire appel aux réseaux !
	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un nombre trop peu important de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir au nombre de partenaires 'idéal' en amont et arrêter le nombre final en fonction des apports de chacun (il serait dommage de ne pas intégrer un partenaire dont l'expérience est vraiment pertinente juste parce qu'on avait pensé au départ 2 partenaires et pas 3), de ce que l'on souhaite faire (un réseau nécessite en général plus de partenaire qu'un projet de proximité sur un thème pointu) mais aussi de la capacité d'animation du partenariat - Une simple réunion est plus compliquée à organiser quand elle concerne 10 personnes que quand elle n'en concerne que 2 ; toutefois, ses résultats peuvent être nettement plus riches !)
	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir trop de partenaires 	
Organiser la première rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Aller rencontrer ses partenaires sans préparation préalable 	<ul style="list-style-type: none"> - On ne peut pas tout faire en 2 ou 3 jours de rencontre. Il est donc important, pour obtenir des résultats concrets, de bien échanger avec ses partenaires en amont sur les territoires, les stratégies propres à chaque partenaire, les objectifs poursuivis pour le projet de coopération, les résultats concrets attendus de la coopération... tout ceci sera bien entendu à discuter lors de la rencontre mais le savoir avant permet à chacun de réfléchir sur ce qu'il souhaite et comment il va aborder les attentes des partenaires. La rencontre permettra, sur cette base, de se mettre d'accord sur ce que les partenaires vont faire ensemble et sur les modalités de mise en œuvre des actions futures. - Bien définir un programme pour la rencontre alternant moments 'formels' (plus 'politiques', moments de communication, échanges avec la presse locale...), réunions

Événement organisé avec le soutien de



		<p>techniques pour avancer sur le contenu et temps de convivialité !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas oublier de définir en amont le qui paie quoi pour éviter tout malaise sur place (penser que le rapport à l'argent est très culturel !!!)
	<ul style="list-style-type: none"> - Penser que les animateurs de GAL pourront tout faire : traduire, animer le contenu, prendre des notes, capitaliser... 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animateur de GAL (ou le représentant du porteur de projet local) doit pouvoir se concentrer sur le contenu du projet de coopération. Il n'est pas superflu de faire appel à : une interprétation professionnelle, un animateur professionnel
	<ul style="list-style-type: none"> - Oublier de prendre des notes 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir dès le début de la réunion qui sera chargé de prendre des notes et de faire le compte rendu
	<ul style="list-style-type: none"> - Se quitter sans se mettre d'accord sur les étapes suivantes (et être sûrs alors que... rien ne se passera !) 	<ul style="list-style-type: none"> - Se mettre d'accord sur qui fait quoi et quand (compte rendu précisant les missions de chacun et actant les décisions prises, validation dudit compte rendu par tous les partenaires, actions nécessaires par exemple définition d'un plan d'actions, remise des formulaires de candidature quand nécessaire...) et prévoir une date pour une éventuelle nouvelle rencontre
<p>Monter le projet de coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas couvrir un élément essentiel... ce qui compromettrait la bonne mise en œuvre de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger avec les partenaires un programme des actions du projet et un budget - Vérifier que le projet soit compatible avec les règles d'éligibilité de chaque partenaire - Se mettre d'accord sur les modalités de paiement des actions concernant plusieurs partenaires (prise en charge par un partenaire en échange de la prise en charge par d'autres d'actions qui le concernent, facturation à chaque partenaire d'une partie de l'action, paiement par un partenaire qui refacture ensuite aux autres partenaires du projet) - Mobiliser les moyens financiers (en particulier identifier les co-financements) - Prévoir les moyens techniques suffisants (et notamment humains) : pourquoi ne pas envisager de 'mutualiser' un chargé de mission coopération à plusieurs territoires pour bénéficier d'une assistance technique coopération - Rédiger un accord de partenariat - Il peut être utile de prévoir dès cette étape les modalités d'une évolution éventuelle du partenariat : que se passe-t-il si un partenaire quitte le projet ou si un partenaire souhaite intégrer le partenariat au cours de la vie du projet ?



Témoignage

Projet GAL du Pays du Bocage Revitalize rural centers through locals and cultural activities



Ce que ce projet de coopération nous a apporté ?

- Renforcement des liens entre les partenaires locaux
- Ouverture sur l'extérieur et de nouvelles perspectives pour les projets locaux
- Un regain d'intérêt pour Leader alors que la complexité des procédures administratives démotive les acteurs locaux
- Crée le sentiment d'appartenance à un projet européen plus vaste

Les freins et les difficultés de mise en œuvre :

- Maîtrise de l'anglais obligatoire
- Inscrire le projet dans la durée
- Convaincre les élus
- Prendre en compte les règles de fonctionnement des partenaires européens
- Poids des formalités administratives incompatibles avec un projet de coopération

Evénement organisé avec le soutien de